

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202511/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 31/10/2025 L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 17 Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire
Présents : 14
Votants : 14

PRÉSENTS : ANNIE Ann, ANNIE Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane, HULOT Valérie, URIEN Jean-Pierre

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE LA MAM LES PETITS BOUTS EN TRAIN

Pour les fêtes de fin d'année, la MAM les Petits Bouts En train organise un spectacle pour les enfants.
Une subvention est sollicitée auprès de la commune pour contribuer au financement de cette activité exceptionnelle.

Le coût du spectacle est de 337€50 TTC.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € au profit de la MAM Les Petits Bouts En Train, pour une participation au financement du spectacle de Noël.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

